

---

21 juillet 2022

**PAS DE NAO V2.0 chez CONFORAMA**

---



A la demande de très nombreux salariés, le secrétaire du CSEC a inscrit à l'ordre du jour de la réunion plénière de ce jour le point suivant :

**« Demande d'ouverture de négociation avec les organisations syndicales portant sur les rémunérations ».**

Prétextant que le CSEC n'est pas une instance de négociation et que la situation économique de Conforama n'est pas encore « au top », la direction a opposé un refus définitif.

Le fait que nos grilles de salaires sont toujours inférieures au SMIC pour les catégories G1 à G3N1 (malgré la demande officielle de **FO** du 15 avril 2022, restée sans réponse), le fait que les salariés voient leur pouvoir d'achat fondre de jour en jour avec un taux d'inflation galopant, les presque 10 M€ d'allègements de cotisations sociales dont a bénéficié Conforama en 2021, rien n'y fait : pas de NAO V2.0 cette année !

Les salariés, qui continuent à tout donner à Conforama malgré le manque de personnel et la polyvalence forcée, sauront tirer les conséquences de cette fin de non-recevoir qui ne tient aucun compte de leur souffrance.